

	EN MAIRIES : TUB TOUR	POINT TUB	PAR COURRIER
	Des urnes sont mises à disposition à l'accueil de chaque mairie. Les jours de collecte des abonnements sont indiqués dans le calendrier ci-dessous.	5 rue du Combat des Trente 22000 SAINT-BRIEUC Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00 Le vendredi et le samedi : 8h30 - 13h.	BAT - Service Comptabilité 1 rue Sébastienne Guyot CS83542 22950 TRÉGUEUX
Pièces justificatives à fournir :	<p>Dans une enveloppe fermée :</p> <ul style="list-style-type: none"> > le coupon de renouvellement complété et signé, <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> > la carte KorriGo, si paiement par prélèvement, > une photo, si le support KorriGo est périmé. </div> <ul style="list-style-type: none"> > un Relevé d'Identité Bancaire, si changement. 	<ul style="list-style-type: none"> > le coupon de renouvellement complété et signé, <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> > la carte KorriGo, > une photo, si le support KorriGo est périmé.(prise de photo possible sur place) </div> <ul style="list-style-type: none"> > un Relevé d'Identité Bancaire, si changement. 	<ul style="list-style-type: none"> > le coupon de renouvellement complété et signé.
Modes de règlement possibles :	<ul style="list-style-type: none"> > chèque à l'ordre de «SBAA TUB» > prélèvement (carte KorriGo obligatoire). <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center;">PAS DE PAIEMENT EN ESPÈCES POSSIBLE</div>	<ul style="list-style-type: none"> > espèces (à éviter si possible), > chèque à l'ordre «SBAA TUB», > carte bancaire, > prélèvement (carte KorriGo obligatoire). 	<ul style="list-style-type: none"> > chèque à l'ordre de «SBAA TUB» > prélèvement (carte KorriGo obligatoire). <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center;">PAS DE PAIEMENT EN ESPÈCES POSSIBLE</div>

Tout renouvellement SANS RÈGLEMENT ne pourra pas être pris en compte.